

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2019**



**VILLE DE CAMPBELLTON**

**Index**

**aux états financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<b><u>Page</u></b>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 30.





*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

*Your business partner of choice  
Votre partenaire d'affaires par excellence*

207, rue Roseberry Street  
C.P. / P.O. Box 519  
Campbellton, NB E3N 3G9  
Tel: 506-789-0820  
Fax: 506-759-7514  
Info.Campbellton@apallp.com  
www.apallp.com

1.

VILLE DE CAMPBELLTON  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

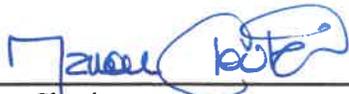
### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de la Ville de Campbellton présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction de la Ville et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des comptables professionnels agréés. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La gestion de la Ville maintient un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par la Ville. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Ville.

  
\_\_\_\_\_  
Manon Cloutier  
Directrice Administrative

  
\_\_\_\_\_  
Kelly Laflamme  
Trésorière



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur la Mairesse  
et aux membres du conseil municipal de la Ville de Campbellton

*Opinion*

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Ville de Campbellton, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, l'état des résultats consolidé, l'état de la variation de la dette nette consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Campbellton au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de son exploitation, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Campbellton (N.-B.)

Le 29 juin 2020

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

Comptables professionnels agréés

**VILLE DE CAMPBELLTON****État des résultats consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<b>2019</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
	(Non-audité) Budget Note 24	Actuel	Actuel
<b>REVENUS</b>			
Financement communautaire et de péréquation	1 718 735 \$	1 764 506 \$	1 751 991 \$
Mandat d'évaluation	10 593 763	10 593 763	10 423 888
Services fournis à d'autres gouvernements	84 955	84 636	84 992
Autres revenus provenant des sources propres	400 394	1 015 207	1 133 299
Centre civique	493 115	602 058	527 538
Autres transferts gouvernementaux	140 183	539 237	840 972
Vente de services	3 098 364	3 085 206	3 145 680
Gain sur la disposition d'immobilisations	500	68 842	-
Gains actuariels	658 502	658 502	641 796
Intérêts	-	31 954	22 970
Autres	-	552 712	321 748
	<b>17 188 511</b>	<b>18 996 623</b>	<b>18 894 874</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Services gouvernementaux généraux	1 963 976	2 103 661	2 028 597
Services de protection	3 817 789	3 669 870	3 636 013
Services de transport	4 192 102	4 245 335	4 112 500
Services de santé environnementale	569 636	656 804	588 265
Services de développement environnemental	1 721 017	1 664 359	1 535 313
Services de loisirs et services culturels	3 290 338	3 439 276	3 512 001
Eaux et égouts	2 731 170	2 476 933	2 539 666
Perte résultant de la disposition d'immobilisations	11 323	-	15 666
	<b>18 297 351</b>	<b>18 256 238</b>	<b>17 968 021</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL (Note 21)</b>	<b>( 1 108 840) \$</b>	<b>740 385 \$</b>	<b>926 853 \$</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>49 611 413</b>	<b>48 684 560</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>50 351 798 \$</b>	<b>49 611 413 \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**État de la situation financière consolidé**

**Au 31 décembre**

**2019**

**2018**

**ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (Note 3)	5 193 450 \$	3 944 004 \$
Comptes à recevoir	733 422	931 695
À recevoir du gouvernement fédéral (Note 4)	184 158	216 010
	<b>6 111 030 \$</b>	<b>5 091 709 \$</b>

**PASSIFS**

Découvert bancaire et marge de crédit	264 400 \$	389 700 \$
Emprunts à court terme (Note 5)	732 000	501 000
Comptes à payer et frais courus	1 699 600	1 606 194
Régime de primes pour invalidité accumulée à la retraite (Note 6)	161 151	157 108
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (Note 7)	376 877	375 072
Revenus perçus d'avance (Note 8)	1 565 496	940 141
Dette à long terme (Note 9)	9 142 000	9 543 000
	<b>13 941 524</b>	<b>13 512 215</b>

**DETTE NETTE**

( 7 830 494) ( 8 420 506)

**ACTIFS NON FINANCIERS**

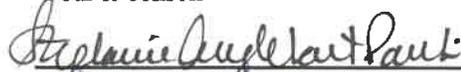
Immobilisations corporelles (Note 19)	112 140 395	110 293 044
Amortissement cumulé	( 59 553 494)	( 57 449 926)
Actifs en construction	2 932 705	2 668 287
	<b>55 519 606</b>	<b>55 511 405</b>
Inventaire	377 792	372 615
Charges payées d'avance	255 343	232 513
Charges reportées	69 821	75 972
Terrains à vendre	176 724	176 724
Actif de pension reporté (Note 7)	1 783 006	1 662 690
	<b>58 182 292</b>	<b>58 031 919</b>

**SURPLUS ACCUMULÉ**

**50 351 798 \$ 49 611 413 \$**

**Éventualités (Note 10)**

Pour le conseil

 Mairesse  
 Trésorière

**VILLE DE CAMPBELLTON****État de la variation de la dette nette consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Surplus annuel avant redressements	740 385 \$	926 853 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 2 229 319)	( 6 561 374)
Produit de cession d'immobilisations corporelles	20 708	22 091
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 464 828	2 138 510
Variation des actifs en construction	( 264 418)	4 559 358
	<b>732 184</b>	<b>1 085 438</b>
Acquisition d'inventaire	( 5 177)	( 13 362)
Utilisation des charges payées à l'avance	( 22 830)	33 036
Changement d'utilisation sur terrain à vendre	-	3 841
Changement des charges reportées	6 151	( 14 341)
Modification de l'actif de pension reporté	( 120 316)	( 71 342)
	<b>( 142 172)</b>	<b>( 62 168)</b>
<b>DIMINUTION DE LA DETTE NETTE</b>	<b>590 012</b>	<b>1 023 270</b>
<b>DETTE NETTE, début de l'exercice</b>	<b>( 8 420 506)</b>	<b>( 9 443 776)</b>
<b>DETTE NETTE, fin de l'exercice</b>	<b>( 7 830 494) \$</b>	<b>( 8 420 506) \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON****État des flux de trésorerie consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

2019

2018

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Surplus annuel	740 385 \$	926 853 \$
Amortissement d'immobilisations corporelles	2 464 828	2 138 510
Comptes à recevoir	198 273	522 770
À recevoir du gouvernement fédéral	31 852	375 892
Charges payées d'avance	( 22 830)	33 036
Comptes à payer et frais courus	93 406	( 408 684)
Changement d'utilisation d'un terrain à vendre	-	3 841
Changement revenus perçus d'avance	625 355	( 136 888)
Changement charges reportées	6 151	( 14 341)
Changement inventaire	( 5 177)	( 13 362)
Changement actif de pension reporté	( 120 316)	( 71 342)
Changement avantages postérieurs à l'emploi à payer	1 805	( 24 495)
Changement régime de primes pour invalidité accumulée à la retraite	4 043	( 4 419)
	<b>4 017 775</b>	<b>3 327 371</b>

**ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 2 229 319)	( 6 561 374)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	20 708	22 091
Changement actifs en construction	( 264 418)	4 559 360
	<b>( 2 473 029)</b>	<b>( 1 979 923)</b>

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Découvert bancaire et marge de crédit	( 125 300)	198 750
Emprunt à court terme	231 000	( 1 556 000)
Dette à long terme	( 401 000)	409 000
	<b>( 295 300)</b>	<b>( 948 250)</b>

**AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

1 249 446 399 198

**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice**

3 944 004 3 544 808

**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice**

5 193 450 \$ 3 944 004 \$

## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Ville a été incorporée selon la Loi sur les municipalités de la province du Nouveau-Brunswick le 1 janvier 1958. En tant que municipalité, la Ville est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) c) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Ville sont les représentations de la direction préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les administrations locales, tels que recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers de PSA sont axés sur la situation financière de la Ville et ses modifications. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les actifs et passifs de la Ville.

Les entités incluses dans les états financiers consolidés sont les suivantes:

- Auberge de jeunesse de Campbellton
- Tigres de Campbellton (vendu durant l'année)

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants:

### **(a) Entité publiant**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de la Ville. L'entité déclarante est composée de toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources pour la Ville et qui appartiennent à la Ville ou sont contrôlées par celle-ci.

Les transactions et opérations interdépartements et organisationnelles sont éliminées.

### **(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 18 décembre 2018 et le Ministère du gouvernement local le 9 janvier 2019.

### **(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

### **(d) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****(e) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Ville se composent de l'encaisse, de dépôts à court terme, des comptes à recevoir, des montants du gouvernement fédéral, des fonds propres, des emprunts bancaires, des comptes à payer et frais courus, et de la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à un risque important d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Ville est exposée au risque de crédit lié aux comptes débiteurs. La Ville minimise le risque de crédit grâce à une gestion continue du crédit.

**(f) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

**(g) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui comprend tous les montants directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût de l'immobilisation corporelle est amorti selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée, comme suit:

	<u>Années</u>
Terrain:	
Tous les terrains appartenant à la Ville, y compris les terrains sous bâtiments	s.o.
Améliorations foncières:	
Comprend les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sport, les courts, les ponceaux de sentier, les sentiers pavés, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les autres biens similaires	10 - 70 années
Installations:	
Tous les bâtiments appartenant à la Ville, à l'exception des usines de traitement, constituant des actifs uniques ou divisés en composants: ouvrage de structure, intérieurs, extérieurs, mécaniques, électriques, articles spécialisés, équipements et travaux sur le chantier	8 - 70 années
Machines et équipements:	
Comprend les actifs informatiques, les grands panneaux de signalisation, les équipements de flotte motorisée et les actifs similaires	5 - 20 années
Transportation:	
Toutes les infrastructures de travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, les lampadaires, les feux de circulation, les ponceaux, les ponts pour piétons, les égouts pluviaux, les conduites d'aqueduc et d'égouts	
Surfaces des routes	10 - 30 années
Base des routes	45 années
Tuyauterie	20 - 75 années
Lampadaires	20 - 30 années
Trottoirs, bordures et gouttières	30 années
Ponceaux	25 - 50 années
Ponts piétonniers	50 années

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(g) Immobilisations corporelles (suite)**

**Flotte:**

Tous les véhicules, y compris les voitures, les camions, les autobus et les actifs similaires 6 - 20 années

**Installations d'eau et d'eaux usées:**

Comprend les usines de traitement des eaux et des eaux usées divisées en composantes: tuyauterie et équipement de procédé, électricité et instrumentation, travaux de structure, d'architecture, de mécanique et de chantier 10 - 100 années

La Ville a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Les biens en commun, qui comprennent les ordinateurs, les lampadaires, les parcomètres et les groupes de biens de même nature, font exception, s'ils sont achetés en gros et ont un coût de 25 000 \$. Une autre exception concerne des éléments spécifiques tels que les terrains, les véhicules, les routes, les segments de conduites d'eau, etc., qui seraient enregistrés sans seuil.

Toutes les subventions, les dons des promoteurs de lotissement et les autres contributions de tiers sont comptabilisés dans les revenus de l'exercice au cours duquel la dépense pour l'immobilisation est engagée. Le coût total de l'actif est capitalisé au cours de l'exercice au cours duquel l'actif est en grande partie achevé et mis en service.

**(h) Information sectorielle**

La Ville est une unité municipale diversifiée qui fournit une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins des rapports de gestion, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et rapportées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques permettant d'atteindre certains objectifs conformément à des réglementations, restrictions ou limitations spéciales. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(h) Information sectorielle (suite)**

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris la piscine, l'aréna, les parcs et les terrains de jeux, ainsi que d'autres installations récréatives et culturelles.

Services d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**(i) Inventaire des fournitures**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

**(j) Avantages postérieurs à l'emploi**

La Ville comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. La Ville dispose d'un régime de primes d'invalidité pour les retraités, décrit à la note 6, ainsi que d'un régime d'indemnité de retraite et de service à long terme, décrit à la note 7.

**3. ENCAISSE ET INVESTISSEMENTS À COURT TERME**

	2019	2018
Encaisse - affectée	5 000 \$	5 000 \$
Encaisse - Taxe sur l'essence - affectés	1 526 285	722 975
Encaisse - non affectée	2 667 034	2 239 650
Dépôts à terme - non affectés - 1.4%	40 130	39 763
Encaisse - fonds de réserve	955 001	936 616
	<b>5 193 450 \$</b>	<b>3 944 004 \$</b>

Les liquidités non affectées comprennent 287 882 \$ (280 638 \$ en 2018), désignées par la ville elle-même pour financer les avantages postérieurs à l'emploi.

La ville a deux marges de crédit autorisées avec une limite combinée de 1 892 000 \$, les intérêts étant payables mensuellement au taux préférentiel.

La ville ne détient aucun investissement dans les fonds de réserve.

**4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

	2019	2018
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	184 158 \$	216 010 \$

---

**VILLE DE CAMPBELLTON**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

---

**5. EMPRUNTS À COURT TERME****Emprunt provisoire de capital**

La Ville de Campbellton avait prévu une facilité d'exploitation non renouvelable portant intérêt au taux préférentiel de prêt de la Banque pour les fonds destinés à l'eau et aux immobilisations. La facilité sert à fournir un financement provisoire pour les dépenses en capital. La Ville a le pouvoir ministériel d'emprunter à court terme comme suit:

	2019	2018
Fonds général de capital, O.M. 14-0066; 15-0035; 17-0066; 18-0034	489 000 \$	261 000 \$
Fonds de capital pour services d'eau, O.M. 18-005; 18-0034; 18-0057; 19-0040;	243 000	240 000
Banque Nationale	732 000 \$	501 000 \$

**6. RÉGIME DE BONUS D'INVALIDITÉ À LA RETRAITE**

Le régime de primes d'invalidité à la retraite permet aux employés d'accumuler des journées de maladie ou d'invalidité. À la retraite ou au décès, 10% de la valeur est versée à l'employé ou à la succession. Le nombre de jours dans le compte est augmenté de 1,5 jour pour chaque mois de service rendu, alors qu'il est réduit d'un jour pour chaque journée de maladie ou d'invalidité prise au cours de la période. La valeur d'une journée est basée sur le salaire gagné au moment où il est pris ou au moment de la retraite.

Une évaluation actuarielle des 63 employés à temps plein a été réalisée conformément aux articles 3250 et 3255 du CCSP. La méthode actuarielle utilisée a été la méthode des unités de crédit projetées au prorata du service.

Le rapport d'évaluation a conclu que, au cours d'une année donnée, la plupart des employés utilisent moins de jours de maladie / invalidité que le nombre de jours accumulés au cours de la même année. Il n'y a alors aucune obligation matérielle créée par un handicap d'employé. Pour cette raison, seule l'obligation représentant 10% des jours de maladie accumulés à la retraite ou au décès a été évaluée. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 130 jours.

L'évaluation reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'intérêt, les augmentations salariales, le roulement du personnel et les départs à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- augmentation de salaire annuelle de 3,25%;
- le taux d'inflation annuel prévu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,70%;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ou une combinaison d'âge et de service totalisant 80 points; et
- l'utilisation nette estimée du taux de congés de maladie varie selon l'âge et le sexe.

Le régime de primes d'invalidité lié à la retraite est un avantage non capitalisé. En tant que tel, il n'y a aucun actif applicable. La Ville versera des prestations à même la réserve d'avantages aux employés, qu'elle gèrera à leur échéance.

En 2019, des indemnités de 8 334 \$ (13 899 \$ en 2018) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 161 151 \$ au 31 décembre 2019; et 157 108 \$ le 31 décembre 2018.

## **7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES**

La Ville offre les avantages postérieurs à l'emploi suivants:

### **a) Régime d'avantages postérieurs à la retraite**

Le régime d'assurance collective à la retraite offre de l'assurance pour les soins médicaux aux retraités. La ville paie 25 % des primes pour les retraités de moins de 65 ans. Après l'âge de 65 ans, les employés à la retraite ont la possibilité de maintenir leur couverture s'ils paient 100% de la prime. Une évaluation actuarielle de la partie des prestations payées par l'employeur jusqu'à l'âge de 65 ans a été entreprise conformément aux sections 3250 et 3255 du CCSP, décrites ci-dessous. Les passifs liés aux employés actifs ne sont pas considérés comme des avantages du personnel acquis et non capitalisés. Ils sont donc capitalisés selon la méthode de la répartition, conformément au Manuel des rapports financiers des municipalités du Nouveau-Brunswick.

En 2019, des indemnités de 12 564 \$ (10 162 \$ en 2018) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 258 744 \$ au 31 décembre 2019; et 251 088 \$ le 31 décembre 2018.

### **b) Régime d'allocation de retraite**

Avant 2014, le régime de compensation pour les années de service donnait droit, à tous les employés retraités, à un mois de salaire pour chaque 5 années de service rendues, jusqu'à un maximum de 6 mois de salaire payable au moment de la retraite. La valeur d'un mois de salaire est basée sur celui-ci au moment de la retraite. En 2014, il y a eu un amendement (compression et règlement) effectué au régime de compensation pour les années de service. Pour tous les membres, l'accumulation de service et les variations salariales du régime de compensation ont cessées au 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2014, la Ville a payé 50 % des bénéfices accumulés avant le 31 décembre 2013. 50 % des bénéfices restants seront payés au moment de la retraite tel que décrit dans le sommaire des dispositions du régime, à l'exception de quatre employés qui recevront le plein montant à leur retraite. Pour les fins de comptabilité, le changement au régime et le règlement ont été reconnus en date du 31 décembre 2014. Une évaluation actuarielle des avantages du régime d'allocation de retraite a été entreprise conformément aux chapitres 3250 et 3255 du CCSP, décrits ci-après.

En 2019, des prestations de 12 554 \$ (37 923 \$ en 2018) ont été versées sur ce régime. Le passif non capitalisé était de 118 133 \$ au 31 décembre 2019; et 123 984 \$ au 31 décembre 2018.

Une évaluation actuarielle des indemnités postérieures à la retraite et de l'allocation de retraite a été entreprise pour les 63 employés à temps plein de la Ville conformément aux chapitres 3250 et 3255 du CCSP. La méthode actuarielle utilisée a été la méthode des unités de crédit projetées au prorata du service.

L'évaluation reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'intérêt, les augmentations salariales, le roulement du personnel et les départs à la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- augmentation de salaire annuelle de 3,25%;
- le taux d'inflation annuel prévu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 3,70% et;
- l'âge de la retraite est de 65 ans ou une combinaison d'âge et de service totalisant 80 ans.

## 7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES (suite)

### c ) Régime de retraite à prestations définies

La Ville parraine un régime de retraite contributif à prestations définies pour tous ses employés à temps plein. Il est financé et enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick. Le régime prévoit une pension basée sur 2% du salaire par année de service avec un ajustement pour les prestations du Régime de pensions du Canada. Le salaire est basé sur les 5 meilleures années des 10 dernières années d'emploi.

Les évaluations actuarielles aux fins comptables sont effectuées tous les trois ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées au prorata des prestations (la méthode de la comptabilisation des prestations). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2018. Depuis cette dernière évaluation actuarielle complète en matière de capitalisation, une modification a été apportée à la disposition du régime concernant un nouvel accord de négociation collective.

En décembre 2014, une nouvelle convention collective a été conclue avec le syndicat pour les membres syndiqués du régime qui ne sont pas des employés syndiqués du Campbellton Memorial Civic Center Inc. Selon cette convention, un membre qui n'est pas un employé syndiqué du Campbellton Memorial Civic Center Inc. sera tenu de verser la moitié du coût actuariel estimatif normal de tous les avantages et de toutes les charges accumulées au cours d'une année civile, jusqu'à un maximum de 9% des gains ouvrant droit à pension ou tout montant inférieur éventuellement requis par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Ce changement s'appliquera également aux employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2019, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 24 712 205 \$ (2018, 22 364 672 \$), des actifs du régime de 24 216 025 \$ (2018, 23 375 109 \$), des pertes actuarielles non amorties de 2 279 186 \$ (2018, 652 253 \$), ce qui se traduisait par un actif au titre des régimes de retraite de 1 783 006 \$ (2018, 1 662 690 \$). Au 31 décembre 2019, une provision pour moins-value nulle (2018) était comptabilisée.

L'évaluation actuarielle reposait sur un certain nombre d'hypothèses relatives à des événements futurs, telles que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire et de traitement, le taux de rotation du personnel et la mortalité. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Ce qui suit résume les principales hypothèses de l'évaluation:

- le taux d'inflation attendu est de 2%;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations est de 4,70%;
- le taux de rendement attendu est de 4,70%;
- le taux d'escalade de salaire attendu est de 3,25%;
- l'âge de la retraite est de 65 ans; et
- durée de vie restante moyenne estimée: 11 ans.

Les contributions combinées de l'employeur et de l'employé au cours de l'année ont été de 907 787 \$ (899 107 \$ en 2018).

L'actuaire de la Ville a utilisé les états financiers de la Fiducie RBC Services aux Investisseurs au 31 décembre 2019 pour déterminer la valeur marchande des actifs du régime. Les actifs des fonds de pension sont évalués à la valeur marchande. Les actifs du régime sont composés de:

Actions canadiennes	13,1%
Actions étrangères	32,6
Obligations	53,6
Encaisse et placements à court terme	<u>0,7</u>
Total	<u>100,0%</u>

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**7. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI PAYABLES (suite)**

Les résultats de l'extrapolation sont les suivants:

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Actifs du régime, valeur marchande au 1 janvier</b>	<b>22 094 711 \$</b>	<b>23 715 227 \$</b>
Contributions de la Ville	658 502	641 796
Contributions des membres	249 285	257 311
Revenu (perte) investissement	2 454 861	(1 214 804)
Prestations versées	(1 039 012)	(995 838)
Règlements forfaitaires	(208 412)	(40 382)
Frais et dépenses	(262 204)	(268 599)
<b>Actifs du régime, valeur marchande au 31 décembre</b>	<b>23 947 731 \$</b>	<b>22 094 711 \$</b>
<b>Dépense</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	662 344 \$	652 530 \$
Amortissement des pertes actuarielles	178 386	202 171
Contributions employés	(249 285)	(257 311)
Charge au titre des pensions de retraite	591 445	597 390
Intérêts débiteurs sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	1 037 390	979 649
Rendements prévus des actifs moyens de la caisse de retraite	(1 090 649)	(1 006 585)
<b>Intérêt net sur les engagements de retraite</b>	<b>(53 259)</b>	<b>(26 936)</b>
<b>Total des dépenses liées au régime de retraite</b>	<b>538 186 \$</b>	<b>570 454 \$</b>
<b>Statut financé et passif au titre des prestations constituées / (actif)</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	24 712 205 \$	22 364 672 \$
Actif de la caisse de retraite actuarielle	(24 216 025)	(23 375 109)
Plan de déficit / (surplus)	496 180	(1 010 437)
Gains / pertes actuariels non amortis	(2 279 186)	(652 253)
Passif de pension / (actif)	(1 783 006)	(1 662 690)
Allocation d'évaluation	-	-
<b>Passif de pension déclaré / (actif)</b>	<b>(1 783 006) \$</b>	<b>(1 662 690) \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019****8. REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	2019	2018
Subvention reportée - taxe sur l'essence	1 533 498 \$	912 219 \$
Revenus perçus d'avance / Dépôts - autre	31 998	27 922
	<b>1 565 496 \$</b>	<b>940 141 \$</b>

**9. DETTE À LONG TERME**

	2019	2018
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,05 % à 4,15 %, échéant en 2028, DC 02-10; 09-53; 11-21	109 000 \$	120 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,10 % à 3,65 %, échéant en 2030, DC 13-39; 14-17	54 000	59 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,10 % à 3,90 %, échéant en 2035, DC 04-69; 12-11; 13-39; 14-17; 14-36; 15-35	910 000	1 029 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,95 % à 2,40 %, échéant en 2028, DC 15-35; 17-66; 18-34	55 000	
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,05 % à 3,30 %, échéant en 2037, DC 12-11; 14-36; 15-35; 16-53	202 000	217 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,05 % à 2,85 %, échéant en 2029, DC 07-43; 16-53; 17-66; 18-34	341 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,40 % à 3,50 %, échéant en 2029, DC 11-21; 13-39; 14-17	167 000	189 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,40 % à 3,70 %, échéant en 2034, DC 03-38; 04-50; 10-99; 11-21; 12-11; 12-27; 13-39; 14-17	948 000	1 118 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,45 % à 3,55 %, échéant en 2037, DC 12-11; 16-53	62 000	67 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,60 à 2,95 %, échéant en 2023, DC 17-66	32 000	39 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,45 % à 3,7 %, échéant en 2038, DC 05-28; 11-21; 13-39; 15-59; 16-53; 17-86	1 294 000	1 354 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,45 % à 3,70 %, échéant en 2038, DC 08-38; 12-11; 14-36; 15-35; 16-53; 17-66; 17-77	1 277 000	1 385 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,60 % à 3,40 %, échéant en 2028, DC 17-88	180 000	200 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 5,15 % à 5,55 %, échéant en 2023, DC 04-50; 05-60; 06-36; 06-58; 07-43; 08-26	66 000	80 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 5,15 % à 5,55 %, échéant en 2023, DC 05-60; 06-36; 07-43	84 000	102 000
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année, DC 04-50; 05-60; 07-43; 08-08; 08-26; 96-68	-	304 000
Montant à reporter	<b>5 781 000</b>	<b>6 263 000</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019****9. DETTE À LONG TERME (suite)**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Montant reporté	<b>5 781 000 \$</b>	<b>6 263 000 \$</b>
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année, DC 05-60; 08-26; 96-68	-	112 000
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année, DC 05-60; 06-36; 07-43; 08-08; 09-31; 09-53	-	7 000
Province du Nouveau-Brunswick, remboursé durant l'année, DC 06-36; 09-53	-	8 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 4,55 %, échéant en 2020, renouvelable jusqu'en 2025, DC 06-36; 07-43; 08-26; 09-31; 09-53; 09-131	<b>112 000</b>	183 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 4,55 %, échéant en 2020, renouvelable jusqu'en 2025, DC 08-26; 09-131	<b>68 000</b>	80 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 3,85 %, échéant en 2020, renouvelable jusqu'en 2030, DC 07-43; 08-08; 08-26; 09-31; 09-53; 09-131	<b>280 000</b>	355 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt de 3,85 %, échéant en 2020, renouvelable jusqu'en 2025, DC 05-60; 08-26; 09-53; 10-21; 96-68	<b>69 000</b>	94 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 4,10 % à 4,25 %, échéant en 2021, renouvelable jusqu'en 2031, DC 00-46; 07-43; 08-26; 09-53; 10-21; 10-94; 10-99	<b>397 000</b>	466 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 4,10 % à 4,25 %, échéant en 2021, renouvelable jusqu'en 2026, DC 08-26; 10-21	<b>27 000</b>	37 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,30 % à 3,45 %, échéant en 2021, renouvelable jusqu'en 2031, DC 00-46; 10-21; 10-94; 11-21	<b>73 000</b>	98 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,05 % à 2,35 %, échéant en 2022, DC 15-59	<b>43 000</b>	57 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,10 % à 3,80 %, échéant en 2027, DC 00-46; 01-65; 02-10; 08-26; 09-31; 09-53	<b>323 000</b>	390 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,10 % à 3,40 %, échéant en 2022, DC 00-46; 01-65; 09-31; 09-53; 10-21	<b>71 000</b>	93 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,75 % à 3,10 %, échéant en 2022, DC 10-21; 11-21; 12-27	<b>9 000</b>	12 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,80 % à 3,75 %, échéant en 2036, DC 12-11; 13-39; 14-17; 14-36; 15-35; 15-73	<b>758 000</b>	825 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,80 % à 3,50 %, échéant en 2031, DC 11-21; 14-17	<b>42 000</b>	45 000
Province of New Brunswick, intérêt variant de 2 % à 2.05 %, échéant en 2021, DC 18-57	<b>18 000</b>	-
Montant à reporter	<b>8 071 000</b>	<b>9 125 000</b>

---

**VILLE DE CAMPBELLTON**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

---

**9. DETTE À LONG TERME (suite)**

	2019	2018
Montant reporté	8 071 000 \$	9 125 000 \$
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,75 % à 2,95 %, échéant en 2026, DC 06-36; 15-35; 16-53	167 000	204 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,75 % à 3,10 %, échéant en 2022, DC 10-21; 11-21; 12-27	21 000	28 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 2,70 % à 3,70 %, échéant en 2028, DC 11-21; 12-27; 12-69	158 000	173 000
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 1,95 % à 2,95 %, échéant en 2039, DC 17-22; 18-34	714 000	-
Province du Nouveau-Brunswick, intérêt variant de 3,05 % à 3,70 %, échéant en 2023, DC 2-10; 2-59; 11-21	11 000	13 000
<b>Dettes totales</b>	<b>9 142 000 \$</b>	<b>9 543 000 \$</b>

Les remboursements de capital de la dette à long terme sont dûs comme suit:

2020	1 216 000 \$
2021	1 050 100
2022	949 300
2023	862 300
2024	819 300
Années subséquentes	4 245 000
	<b>9 142 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard des dettes à long terme susmentionnées. La Ville se conforme aux exigences de la Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités.

**10. ÉVENTUALITÉS**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est impliquée dans diverses réclamations et poursuites judiciaires. Bien que l'issue finale en ce qui a trait aux réclamations et aux poursuites judiciaires en cours au 31 décembre 2019 ne puisse être prédite avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que le règlement de ces questions n'aura pas d'effet défavorable important puisque la Ville maintient une police d'assurance la couvrant pour des montants jugés appropriés.

**11. ENGAGEMENTS**Location d'équipement de bureau

La Ville a souscrit des contrats de location pour du matériel de bureau nécessitant des paiements de location futurs sur les quatre prochaines années comme suit:

2020	5 508 \$
2021	5 083
2022	4 487
2023	4 487
	<b>19 565 \$</b>

## 12. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

### Emprunt interfonds

Conformément aux règlements du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, la Ville a adopté une politique d'élimination de tous les soldes des comptes interfonds au moins une fois par an. La Ville se conformait à cette exigence au 31 décembre 2019.

### Emprunt de fonctionnement

Conformément à la Loi sur la gouvernance locale, l'emprunt pour financer les opérations du fonds de fonctionnement général est limité à 4% du budget de fonctionnement de la ville. Les emprunts destinés au financement des opérations du fonds de services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement de l'exercice. En 2019, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

## 13. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville respecte les normes comptables du secteur public. La Ville est également tenue de respecter les normes présentées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les transferts gouvernementaux. Les normes comptables du secteur public exigent également la consolidation complète des fonds.

## 14. SURPLUS/DÉFICIT DU FONDS DES EAUX ET ÉGOUTS

La Loi sur la gouvernance locale exige que les surplus (déficits) du Fonds des services publics soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. Le solde de surplus (déficit) à la fin de l'année est composé comme suit :

	2019	2018
Surplus 2019	68 536 \$	- \$
Surplus 2018	38 817	38 817
Surplus 2017	-	70 602
	<hr/> 107 353 \$	<hr/> 109 419 \$

## 15. FONDS DE CAPITAL

Le Fonds de capital des services publics est conforme aux règlements du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux puisque l'actif à court terme ne dépasse pas le passif à court terme. Le Fonds de capital général est également conforme car les actifs courants ne dépassent pas les passifs courants.

## 16. DÉFICIT D'INFRASTRUCTURE

Un certain nombre d'immobilisations corporelles appartenant à la Ville ont atteint la fin de leur vie utile prévue. Il en résulte un déficit d'infrastructure estimé à 25 966 945 \$ au 31 décembre 2019. Ce montant est basé sur le coût d'achat d'origine des actifs en fin de vie utile. Ce déficit n'est pas inclus dans les surplus annuels ou cumulés des états financiers consolidés.

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**17. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville sont dans les limites autorisées par la Loi sur la gouvernance locale, en fonction du pourcentage applicable des dépenses du système de distribution d'eau pour la population.

**18. RAPPROCHEMENT DU SURPLUS (DÉFICIT) DU FONDS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL**

	2019	2018
Dette nette - Page 5	(7 830 494) \$	(8 420 506) \$
Ajustements:		
Dette à long terme	9 142 000	9 543 000
Emprunts provisoires	161 151	157 108
Régime de primes pour invalidité accumulées à la retraite	376 877	375 072
Avantages postérieurs à l'emploi	377 792	372 615
Inventaire des fournitures	255 343	232 513
Assurance prépayée	69 821	75 972
Frais reportés		
Actifs nets actuels	2 552 490	2 335 774
Moins:		
Excédent de l'exercice précédent - Fonds de fonctionnement général	66 867	77 016
Surplus du fonds de fonctionnement de l'eau - Note 14		
Excédent accumulé des Fonds de réserve - Note 22	107 353	109 419
Excédent accumulé de la réserve pour les avantages sociaux des employés	1 285 001	936 616
Excédent accumulé du Fonds d'affectation spéciale de secours aux pauvres	525 892	614 838
Excédent accumulé des entités contrôlées - Note 23	5 000	5 000
Financement des engagements envers les régimes de retraite antérieurs - Note 21	84 670	117 244
Actif à court terme (passif) dans les Fonds de capital	401 307	408 774
Surplus du Fonds de fonctionnement général, année en cours - Note 21	76 400 \$	66 867 \$

**VILLE DE CAMPBELLTON**

**Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**19. ANNEXE DES IMMOBILISATION CORPORELLES**

	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Machinerie et équipement	Flotte	Infrastructure		Total 2018
						Transportation	Eaux et égouts	
<b>COÛT</b>								
Solde au début de l'exercice	2 768 436 \$	2 963 718 \$	38 287 469 \$	315 786 \$	6 532 975 \$	25 966 023 \$	33 458 637 \$	110 293 044 \$
Plus : Additions nets au cours de l'exercice	-	788 346	197 645	24 232	467 688	194 739	556 669	2 229 319
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	(5 000)	-	(36 966)	(19 413)	(230 000)	(59 235)	(31 354)	(381 968)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>2 763 436</b>	<b>3 752 064</b>	<b>38 448 148</b>	<b>320 605</b>	<b>6 770 663</b>	<b>26 101 527</b>	<b>33 983 952</b>	<b>112 140 395</b>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Solde au début de l'exercice	-	870 464	23 543 952	138 632	4 115 617	13 534 093	15 247 168	57 449 926
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	93 956	939 525	21 164	313 984	599 776	496 423	2 464 828
Moins : Amortissement cumulé sur les dispositions	-	-	(28 362)	(15 587)	(230 000)	(56 041)	(31 270)	(498 288)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>	<b>964 420</b>	<b>24 455 115</b>	<b>144 209</b>	<b>4 199 601</b>	<b>14 077 828</b>	<b>15 712 321</b>	<b>59 553 494</b>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 763 436 \$</b>	<b>2 787 644 \$</b>	<b>13 993 033 \$</b>	<b>176 396 \$</b>	<b>2 571 062 \$</b>	<b>12 023 699 \$</b>	<b>18 271 631 \$</b>	<b>52 586 901 \$</b>
Consiste en:								
Immobilisations du Fonds de capital général	2 763 436 \$	2 787 644 \$	13 993 033 \$	129 983 \$	2 427 251 \$	12 023 698 \$	- \$	34 125 045 \$
Immobilisations du Fonds de capital du services d'eau et d'égouts	-	-	-	46 413	143 811	-	18 271 632	18 461 856
	<b>2 763 436 \$</b>	<b>2 787 644 \$</b>	<b>13 993 033 \$</b>	<b>176 396 \$</b>	<b>2 571 062 \$</b>	<b>12 023 698 \$</b>	<b>18 271 632 \$</b>	<b>52 586 901 \$</b>
								<b>52 843 118 \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON**

**Notes aux états financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**20. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène	Service d'urbanisme	Services récréatifs et culturels	Eaux et Égout	Total 2019	Total 2018
<b>REVENUS</b>									
Subvention de financement communautaire et de péréquation	203 323 \$	354 699 \$	410 319 \$	63 481 \$	160 863 \$	332 412 \$	239 408 \$	1 764 505 \$	1 751 991 \$
Mandat d'évaluation	1 220 710	2 129 548	2 463 479	381 129	965 796	1 995 740	1 437 361	10 593 763	10 423 888
Services fournis à d'autres gouvernements	84 636	-	-	-	-	-	-	84 636	84 992
Autres revenus provenant de sources propres	996 256	-	-	-	-	-	18 951	1 015 207	1 133 299
Centre Civique	602 058	-	-	-	-	-	-	602 058	527 538
Autres transferts gouvernementaux	539 237	-	-	-	-	-	-	539 237	840 972
Vente de services	-	111 331	-	-	453 806	-	-	3 085 206	3 145 680
Gain tiré de la disposition d'immobilisations	68 926	-	-	-	-	-	-	68 926	1 918
Gains actuariels	658 502	-	-	-	-	-	-	658 502	641 796
Intérêts	28 885	-	-	-	-	-	3 069	31 954	22 970
Autre	55 328	-	-	-	-	-	497 384	552 712	321 748
	4 457 861	2 595 578	2 873 798	444 610	1 580 465	2 328 152	4 716 242	18 996 706	18 896 792
<b>DÉPENSES</b>									
Salaires et avantages sociaux	831 659	864 904	1 626 281	-	56 640	427 975	373 536	4 180 995	4 234 452
Services législatifs	163 542	-	-	-	-	-	-	163 542	143 504
Produits et services	642 510	2 625 916	1 812 305	656 804	1 331 851	2 387 720	1 453 326	10 910 432	10 864 735
Amortissement	55 190	179 050	806 749	-	275 868	623 581	524 390	2 464 828	2 138 510
Intérêts et frais bancaires	410 761	-	-	-	-	-	125 681	536 442	571 154
Perte sur dispositions	-	-	-	-	-	-	84	84	17 584
	2 103 662	3 669 870	4 245 335	656 804	1 664 359	3 439 276	2 477 017	18 256 323	17 969 939
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>2 354 199 \$</b>	<b>( 1 074 292) \$</b>	<b>( 1 371 537) \$</b>	<b>( 212 194) \$</b>	<b>( 83 894) \$</b>	<b>( 1 111 124) \$</b>	<b>2 239 225 \$</b>	<b>740 385 \$</b>	<b>926 853 \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**21. RAPPROCHEMENT DU SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL**

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital d'eau et égouts	Fonds de fonctionnement d'eau et d'égouts	Réserve de prestations d'emploi	Réserve capital général	Réserve de fonctionnement général	Réserve capital d'eau et d'égouts	Réserve de fonctionnement d'eau et d'égouts	Total
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2019</b>	(1 495 888) \$	1 748 238 \$	(27 006) \$	585 600 \$	(88 946) \$	2 215 \$	13 100 \$	1 545 \$	1 524 \$	740 385 \$
<b>Ajustement du surplus annuel pour le financement requis</b>										
Surplus (déficit) - deuxième exercice précédent	-	77 016	-	70 602	-	-	-	-	-	147 618
Transferts entre fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	424 286	(424 286)	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	-	-	(25 000)	-	-	-	-	25 000	-
Élimination de transfert	-	(200 000)	-	-	-	-	200 000	-	-	-
Élimination de transfert	-	100 450	-	(100 450)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	50 791	-	(50 791)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	11 775	-	(11 775)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	12 000	-	(12 000)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	-	-	(50 000)	-	-	-	-	50 000	-
Élimination de transfert	-	(55 000)	-	-	-	-	55 000	-	-	-
Élimination de transfert	-	-	104 941	(104 941)	-	-	-	-	-	-
Élimination de transfert	-	15 000	-	(15 000)	-	-	-	-	-	-
Dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dette à long terme	1 042 000	(1 042 000)	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement capital	-	-	336 000	(336 000)	-	-	-	-	-	-
Services d'eau vendus au Fonds général	-	(30 000)	-	30 000	-	-	-	-	-	-
Provision pour prestations postérieures à l'emploi	-	4 896	-	952	-	-	-	-	-	5 848
Dépense amortissement	1 940 438	-	524 390	-	-	-	-	-	-	2 464 828
Dépense pension	-	449 042	-	87 339	-	-	-	-	-	536 381
Consolidation des opérations auberge de jeunesse	-	(114)	-	-	-	-	-	-	-	(114)
Consolidation des opérations des Tigres	-	17 094	-	-	-	-	-	-	-	17 094
Gains actuariels	-	(658 502)	-	-	-	-	-	-	-	(658 502)
Ajustements totaux du surplus (déficit) annuel de 2019	3 406 724	(1 671 838)	965 331	(517 064)	-	-	255 000	-	75 000	2 513 153
<b>SURPLUS DE FONDS ANNUEL DE 2019</b>	1 910 836 \$	76 400 \$	938 325 \$	68 536 \$	(88 946) \$	2 215 \$	268 100 \$	1 545 \$	76 524 \$	3 253 535 \$

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**22. ÉTATS DES RÉSERVES**

	Réserve capital général	Réserve fonctionnement général	Réserve capital d'eau et d'égouts	Réserve fonctionnement d'eau et d'égouts	Total 2019	Total 2018
<b>ACTIFS</b>						
Encasse						
À recevoir du fonds de fonctionnement	116 921 \$	678 990 \$	80 081 \$	79 009 \$	955 001 \$	936 616 \$
	200 000	55 000	25 000	50 000	330 000	
	316 921	733 990	105 081	129 009	1 285 001	936 616
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	316 921	733 990	105 081	129 009	1 285 001	936 616
<b>REVENUS</b>						
Intérêts	2 215	13 100	1 545	1 524	18 384	11 814
Transferts du Fonds de fonctionnement	200 000	55 000	25 000	50 000	330 000	196 000
	202 215	68 100	26 545	51 524	348 384	207 814
<b>DÉPENSES</b>						
Transfert au fonds de capital - projet parc de réunion	-	-	-	-	50 000	-
	202 215 \$	68 100 \$	26 545 \$	51 524 \$	348 384 \$	157 814 \$
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL</b>						
	202 215 \$	68 100 \$	26 545 \$	51 524 \$	348 384 \$	157 814 \$

Résolution du conseil concernant les transferts aux/des réserves :

- Proposé par la conseillère Diane Cyr, appuyé par le conseiller Gary Parker que 55 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve du fonctionnement général.
- Proposé par le conseiller Gary Parker, appuyé par la conseillère Diane Cyr que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve du capital général.
- Proposé par le conseiller Gary Parker, appuyé par la conseillère Diane Cyr que 50 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement du service d'eau et d'égouts au fonds de réserve du fonctionnement général du service d'eau et d'égouts.
- Proposé par le conseiller Gilbert Cyr, appuyé par la conseillère Diane Cyr que 2,5 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement du service d'eau et d'égouts au fonds de réserve du capital du service d'eau et d'égouts.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées lors d'une réunion extraordinaire du Conseil le 19 décembre 2019.

  
 Manon Cloutier  
 Secrétaire municipale  
 Ville de Campbellton

June 30/20  
 Date

Seean Municipal



**VILLE DE CAMPBELLTON**Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**23. RAPPORT DES OPÉRATION DES ENTITÉS CONTRÔLÉES**

	Tigres de Campbellton 2019	Auberge jeunesse de Campbellton 2019	Total 2019	Total 2018
<b>ACTIFS</b>				
Encaisse	5 416 \$	5 911 \$	11 327 \$	55 600 \$
Comptes recevables	-	-	-	15 483
	<b>5 416</b>	<b>5 911</b>	<b>11 327</b>	<b>71 083</b>
<b>PASSIFS</b>				
Dû à la Ville de Campbellton	(73 343)	-	(73 343)	(54 317)
Comptes payables	-	-	-	11 413
Dû au gouvernement fédéral	-	-	-	(3 257)
	(73 343)	-	(73 343)	(46 161)
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>78 739</b>	<b>5 911</b>	<b>84 670</b>	<b>117 244</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>5 416</b>	<b>5 911</b>	<b>11 327</b>	<b>71 083</b>
<b>REVENUS</b>	271 463	114	271 577	406 371
<b>DÉPENSES</b>	288 558	-	288 558	413 518
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(17 095) \$</b>	<b>114 \$</b>	<b>(16 981) \$</b>	<b>(7 147) \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019****24. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement d'eau et d'égouts	Retraite et post-emploi	Amortissement	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>						
Financement communautaire et						
subvention de péréquation	1 718 735 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 718 735 \$
Mandat d'évaluation	10 593 763	-	-	-	-	10 593 763
Services fournis à						
d'autres gouvernements	84 955	-	-	-	-	84 955
Autres revenus provenant						
de sources propres	489 168	53 676	-	-	( 142 450)	400 394
Centre Civique	493 115	-	-	-	-	493 115
Autres transferts						
gouvernementaux	217 749	-	-	-	( 77 566)	140 183
Ventes de services	578 138	2 520 226	-	-	-	3 098 364
Gain tiré de la disposition						
d'immobilisations	500	-	-	-	-	500
Gains actuariels	-	-	658 502	-	-	658 502
Surplus - Deuxième année précédente	77 016	70 602	-	-	( 147 618)	-
	14 253 139	2 644 504	658 502	-	( 367 634)	17 188 511
<b>DÉPENSES</b>						
Services gouvernementaux						
généraux	2 880 074	-	80 044	55 190	( 1 051 332)	1 963 976
Services de protection	3 532 304	-	116 435	179 050	( 10 000)	3 817 789
Services de transport	3 292 895	-	112 458	806 749	( 20 000)	4 192 102
Services de santé						
environnementale	569 636	-	-	-	-	569 636
Services de développement						
environnemental	1 388 507	-	56 643	275 868	-	1 721 017
Services de loisirs et						
culturels	2 578 400	-	88 357	623 581	-	3 290 338
Eau et égouts	-	2 644 504	88 292	524 390	( 526 016)	2 731 170
Perte résultant de la disposition						
d'immobilisations	11 323	-	-	-	-	11 323
	14 253 139	2 644 504	542 229	2 464 828	( 1 607 348)	18 297 351
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	- \$	- \$	116 273	\$( 2 464 828)	\$ 1 239 714	\$( 1 108 840) \$

**VILLE DE CAMPBELLTON****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019****25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES**

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>REVENUS</b>			
<u>Prestations de service à d'autres gouvernements</u>			
Routes et rues désignées	84 955 \$	84 636 \$	84 992 \$
	84 955 \$	84 636 \$	84 992 \$
<u>Autres revenus provenant de sources propres</u>			
Licenses	3 900 \$	3 338 \$	3 705 \$
Application des règlements	7 000	510	1 260
Location - Parc à roulettes	59 835	55 425	51 045
Rente foncière	1 878	1 266	1 708
Location bureaux et autres	-	6 608	93 470
Retour sur investissements -			
Revenu d'intérêts	18 000	43 377	27 944
Frais d'utilisation -Collecte ordures	260 425	255 398	259 474
Auberge jeunesse	-	114	89
Divers	25 680	358 758	265 335
Intérêts sur investissements	3 000	7 227	5 387
Supplément et intérêt	20 676	11 724	17 600
Tigres - opérations	-	271 463	406 282
	400 394 \$	1 015 207 \$	1 133 299 \$
<u>Autres transferts gouvernementaux</u>			
Transferts conditionnels - Location et promotion du tourisme	53 100 \$	36 219 \$	47 782 \$
Loyer RCMP	87 083	86 908	87 826
Subventions gouvernementales - taxe sur l'essence	-	416 110	705 363
Anonyme - Donation - Accessibilité		84 233	-
Anonyme - Contribution - Accessibilité		( 84 233)	-
Maison Notre Dame - SDR	-	-	196 428
Maison Notre Dame - Contribution	-	-	( 196 427)
	140 183 \$	539 237 \$	840 972 \$
<u>Ventes de services</u>			
Services de police	12 000 \$	11 733 \$	14 543 \$
Services d'incendie	85 215	99 599	91 691
Parcs et terrain de jeux - programmes	300	-	3 000
Parc de véhicules récréatifs (V.R.)	127 381	141 175	121 631
Taux eau	593 809	592 416	593 755
Compteurs d'eau	250 554	250 159	246 072
Taux égouts	1 155 456	1 154 107	1 156 382
Taux d'égouts sur compteurs d'eau	501 107	500 316	492 143
Frais de connexion et de service	2 000	3 325	2 300
Égouts sanitaires et pluviaux	15 000	15 000	15 000
CERR	353 242	312 629	405 671
Lieux inesthétiques	-	-	-
Autres ventes de services	2 300	4 747	3 492
	3 098 364 \$	3 085 206 \$	3 145 680 \$

**VILLE DE CAMPBELLTON**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES**

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>DÉPENSES</b>			
<u>Services gouvernementaux généraux</u>			
<i>Législatif</i>			
Maire	50 298 \$	57 429 \$	50 774 \$
Conseillers	102 576	106 114	92 730
	152 874 \$	163 543 \$	143 504 \$
<i>Administration</i>			
Administration	311 713 \$	321 703 \$	324 208 \$
Immeuble du bureau	69 232	88 181	71 044
Solliciteur	47 419	50 439	47 381
Finance	476 637	462 345	408 250
	905 001 \$	922 668 \$	850 883 \$
<i>Honoraires professionnels</i>			
Audit	19 902 \$	19 110 \$	20 085 \$
Rapport actuariel	24 873	25 654	19 335
	44 775 \$	44 764 \$	39 420 \$
<i>Autre</i>			
Relations civiques	25 623 \$	32 456 \$	25 566 \$
Subventions aux organisations	7 650	7 901	3 604
Technologie (ordinateurs)	79 961	66 217	74 508
Coût de l'évaluation	115 701	115 701	113 845
Relations de travail	7 030	16 107	10 280
Intérêt, autres dépenses de pension	505 014	489 941	544 218
Amortissement, avantages postérieurs à la retraite et autre	69 156	203 594	186 271
Sécurité	51 191	40 769	36 498
	861 326 \$	972 686 \$	994 790 \$
<b>Total services gouvernementaux généraux</b>	<b>1 963 976 \$</b>	<b>2 103 661 \$</b>	<b>2 028 597 \$</b>
<u>Services de protection</u>			
<i>Police</i>			
Administration	126 656 \$	96 888 \$	124 650 \$
Poste de police et bâtiment	105 133	223 191	147 483
Détention	37 068	33 053	35 232
R.C.M.P.	2 332 398	2 133 175	2 141 308
	2 601 255 \$	2 486 307 \$	2 448 673 \$
<i>Incendies</i>			
Administration	112 121 \$	87 460 \$	93 154 \$
Protection contre les incendies	635 541	617 710	611 718
Enquête et prévention des incendies	1 930	3 111	2 751
Poste et bâtiment	80 784	100 158	168 544
	830 376 \$	808 439 \$	876 167 \$
<b>Montant à reporter</b>	<b>3 431 631 \$</b>	<b>3 294 746 \$</b>	<b>3 324 840 \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

**25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES**

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<u>Services de protection (suite)</u>			
Montant reporté	3 431 631 \$	3 294 746 \$	3 324 840 \$
<i>Autre</i>			
Application des règlements	58 012 \$	47 799 \$	14 297 \$
Contrôle animalier	31 517	30 693	30 732
Mesures d'urgence - Organisation	1 143	1 146	1 345
Amortissement, avantages postérieurs à la retraite et autre	295 486	295 486	264 799
	386 158 \$	375 124 \$	311 173 \$
<b>Total services de protection</b>	<b>3 817 789 \$</b>	<b>3 669 870 \$</b>	<b>3 636 013 \$</b>
<u>Services de transportation</u>			
<i>Services communs</i>			
Administration et gestion de la maintenance	464 577 \$	422 225 \$	501 971 \$
Centre de service municipal	207 149	182 803	186 964
Amortissement, avantages postérieurs à la retraite	919 207	919 207	879 969
	1 590 933 \$	1 524 235 \$	1 568 904 \$
<i>Entretien des rues</i>			
Ateliers et chantiers	521 956 \$	678 491 \$	560 183 \$
Entretien d'été	598 126	573 932	573 748
Enlèvement de neige et de glace	1 089 427	1 103 362	1 041 837
Nettoyage des rues et chasse d'eau	26 600	19 269	19 191
Trottoirs	23 250	10 300	16 544
	2 259 359 \$	2 385 354 \$	2 211 503 \$
<i>Opérations d'éclairage électrique</i>			
Lumières de Noël	1 505 \$	1 185 \$	2 461 \$
Éclairage des rues	257 616	254 729	251 650
	259 121 \$	255 914 \$	254 111 \$
<i>Services de circulation</i>			
Signes de rues	3 920 \$	4 287 \$	3 230 \$
Lignes de rues	44 000	40 720	40 943
Signaux de rues	34 769	34 825	33 809
	82 689 \$	79 832 \$	77 982 \$
<b>Total services de transportation</b>	<b>4 192 102 \$</b>	<b>4 245 335 \$</b>	<b>4 112 500 \$</b>
<u>Services de santé environnementale</u>			
Transfert et autre	322 088 \$	300 199 \$	284 316 \$
Contrat de collecte	235 759	212 854	208 574
Divers	4 500	21 335	90 226
Recyclage	7 289	122 416	5 149
<b>Total services de santé environnementale</b>	<b>569 636 \$</b>	<b>656 804 \$</b>	<b>588 265 \$</b>

**VILLE DE CAMPBELLTON**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**25. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS ET DÉPENSES**

	(Non-audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<b>Services de développement environnemental</b>			
Commission de planification	\$ 199,825	\$ 199,825	\$ 179,090
Embellissement	21,744	21,359	23,139
Promotion et attraction touristique	194,490	233,609	201,275
Amortissement, avantages postérieurs à la retraite	332,510	332,510	120,998
Centre d'expérience de la rivière Restigouche	725,694	688,685	822,395
Parc V.R.	246,753	188,374	188,417
<b>Total services développement environnemental</b>	<b>\$ 1,721,016</b>	<b>\$ 1,664,362</b>	<b>\$ 1,535,314</b>
<b>Services de loisirs et culturels</b>			
<i>Loisirs</i>			
Administration	\$ 116,172	\$ 119,376	\$ 113,974
Tigres - Opérations	-	288,558	413,518
Programmes de loisirs	23,881	22,420	18,332
Terrain de tennis	7,878	7,647	8,999
Boulevard du secteur riverain	163,241	162,466	165,946
Parcs et terrains de jeux	45,427	44,835	31,512
Autres installations sportives	89,378	81,312	89,005
Centre Civique	1,783,553	1,620,838	1,638,824
Amortissement, avantages postérieurs la retraite	711,939	711,939	679,295
	<b>\$ 2,941,469</b>	<b>\$ 3,059,391</b>	<b>\$ 3,159,405</b>
<i>Culturel</i>			
Galerie Restigouche	\$ 78,025	\$ 82,058	\$ 78,090
Bibliothèque	270,844	297,827	274,506
	<b>\$ 348,869</b>	<b>\$ 379,885</b>	<b>\$ 352,596</b>
<b>Total services de loisirs et culturels</b>	<b>\$ 3,290,338</b>	<b>\$ 3,439,276</b>	<b>\$ 3,512,001</b>
<b>Eau et égouts</b>			
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	\$ 324,606	\$ 285,246	\$ 292,779
Purification et traitement	62,010	79,938	73,161
Source d'approvisionnement	9,955	8,068	9,967
Transmission et distribution	237,119	213,605	239,505
Facturation et recouvrement	35,640	24,377	58,991
Intérêts & autres dépenses de pension	215,883	213,019	222,460
Amortissement, avantages postérieurs à la retraite	669,692	568,857	551,776
	<b>\$ 1,554,905</b>	<b>\$ 1,393,110</b>	<b>\$ 1,448,639</b>
<i>Collecte et élimination des égouts</i>			
Administration	\$ 639,706	\$ 594,491	\$ 609,558
Système de collecte	46,080	34,135	35,000
Remontées mécaniques	7,203	7,321	8,119
Traitement et élimination	498,278	447,876	438,350
	<b>\$ 1,191,265</b>	<b>\$ 1,083,823</b>	<b>\$ 1,091,027</b>
<b>Total eau et égouts</b>	<b>\$ 2,746,170</b>	<b>\$ 2,476,933</b>	<b>\$ 2,539,666</b>